

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 43 (1963)
Heft: 3: La recherche scientifique

Nachruf: Hommage à Walter Stucki
Autor: R.C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommage à Walter Stucki

Membre d'Honneur
de la Chambre de commerce suisse en France

En Walter Stucki la Suisse a perdu le 8 octobre 1963 un de ses plus éminents diplomates.

Doué d'une très forte personnalité et d'une rare intelligence, négociateur de première valeur, M. Walter Stucki avait acquis une réputation internationale d'économiste, et sa fermeté, son autorité, rendirent les plus grands services à son pays.

Un ami de longue date

Président d'honneur de notre Compagnie, en qualité de Ministre plénipotentiaire de Suisse en France de 1938 à 1945, M. Walter Stucki s'était intéressé à elle depuis sa fondation, alors qu'il était déjà secrétaire général du Département fédéral de l'Économie publique.

Lorsqu'en juin 1927 s'engagèrent entre la France et la Suisse de laborieuses et délicates négociations, M. Stucki s'était installé dans nos bureaux, qui restèrent le siège de son action jusqu'à la signature du traité de mars 1928. Par la suite il prodigua à plusieurs reprises des marques de son intérêt à notre Compagnie.

Aussi, est-ce avec une satisfaction d'autant plus grande qu'elle avait eu l'occasion de le voir à l'œuvre et de l'apprécier, qu'au printemps 1938, la Chambre de commerce suisse en France apprenait le nom du nouveau Ministre plénipotentiaire à Paris, dont le *Petit Parisien* saluait la nomination en ces termes :

« Ce technicien habile à jongler avec les chiffres et les statistiques, sait introduire dans ses exposés vigoureux, dépouillés d'artifice oratoire, une note d'ironie personnelle qui tempère leur aridité. M. Stucki s'est acquis la réputation d'un des plus remarquables économistes du Continent; c'est un champion de l'orthodoxie, fidèle aux principes d'honnêteté dans la politique économique et financière... »

Nous nous en voudrions de ne pas rappeler ce fameux dîner du 28 avril 1938 au cours duquel, devant une assistance particulièrement choisie parmi laquelle on notait la présence de M. Charles Alphand, Ambassadeur de France en Suisse; M. Massigli, Ministre plénipotentiaire, Directeur des Affaires politiques et commerciales aux Affaires étrangères; M. Hervé Alphand, Directeur des Accords commerciaux; M. Ferasson, Président de la Chambre de commerce de Paris; M. Hyon, Directeur général des douanes; M. de Marcilly, ancien Ambassadeur de France à Berne, et bien d'autres personnalités, M. Walter Stucki prit contact avec les milieux ministériels et la Colonie suisse de Paris.

Le brillant discours qu'il prononça ce soir-là montra quelle profonde connaissance il avait de ses nouvelles responsabilités.

Notre Chambre de commerce, avec laquelle il entretenait les meilleurs rapports, profita abondamment de son autorité et de ses relations, et c'est pourquoi, avant de retracer les étapes de sa carrière, nous tenions à évoquer dans cette revue le souvenir de ces premiers contacts.

Une carrière exceptionnelle

Originaire de Konolfingen, M. Walter Stucki était né à Berne voici soixante-quinze ans. Il avait fait ses études de droit aux Universités de Munich, Paris, Londres, et après avoir pratiqué comme juriste pendant quelques années, il était entré au service de la Confédération en 1917 en qualité de secrétaire général du Département de l'Économie publique. C'est en 1925 qu'il devint Directeur de la Division du commerce de ce Département. Il put dès lors utiliser ses grandes qualités de négociateur — « difficile mais toujours loyal et sincère » comme se plut à le relever le 28 avril 1938 l'Ambassadeur Charles Alphand — lorsqu'il conduisit les pourparlers avec divers pays qui abou-



tirent à la signature d'accords commerciaux, notamment avec la France.

C'est à cette époque qu'il présida plusieurs commissions nationales et internationales, en particulier le Conseil économique de la Société des Nations, où il fut toujours le défenseur de la neutralité politique et économique de notre pays.

Nommé ministre en 1933, il reçut également le titre de Docteur Honoris Causa de l'Université de Bâle.

En 1935 il fut élu comme représentant du parti radical au Conseil national et, là encore, son indépendance, sa forte personnalité et sa connaissance des problèmes économiques et politiques, son aisance souveraine et son esprit, que l'on qualifierait aujourd'hui de « prospectif », impressionnèrent profondément ses collègues; mais ses vues, peut-être prématurées sur certaines questions intérieures, ne furent pas toujours comprises.

Enfin, avant d'être nommé à Paris, il mena à chef, comme Délégué du Conseil fédéral aux Accords commerciaux, de nombreuses négociations.

L'homme qui prenait en 1938 la tête de notre représentation diplomatique en France était donc mieux armé que personne pour ce poste.

Il remplit sa mission, difficile s'il en fût, avec la même fermeté de caractère, la même hauteur de vue dont il avait toujours fait preuve, et l'activité humanitaire qu'il déploya sous l'occupation lui valut la reconnaissance de la majorité des Français.

À son retour en Suisse en 1945, la Confédération lui offrit le poste de chef de la section des Affaires étrangères au Département politique.

Une fois de plus ce fut l'homme des négociations difficiles. Chargé des missions spéciales dès 1946, il dirigea ainsi les délégations suisses dans les grandes conférences internationales qui jouèrent un si grand rôle dans le développement économique de la Suisse; et partout il sut faire entendre et respecter la voix de son pays.

Depuis 1954 il s'était contenté de conserver la présidence de la Commission de surveillance des Accords de Washington, de la Commission de recours pour les questions des indemnités de nationalisation et de la nouvelle Commission d'examen des candidats au service diplomatique.

À cette personnalité hors cadre, d'une clarté d'intelligence, d'une culture et d'une autorité tout à fait exceptionnelle, notre Compagnie, qui a eu la chance de pouvoir bénéficier de son amitié et de ses conseils, se devait de rendre aujourd'hui l'hommage qu'elle méritait.

À Madame Stucki, à sa famille, nous exprimons notre profonde et respectueuse sympathie.

R. C.